Des Directeurs.rices des Accueils Collectifs de Mineurs périscolaires

Rattaché.e au service périscolaire & éducation et sous l'autorité de la cheffe de service périscolaire et du référent du secteur, vous êtes le garant du bon fonctionnement des ACM périscolaires, du respect des règles applicables à votre domaine d'activité (encadrement, hygiène, règlements, chartes…) et de la sécurité des enfants et de l'équipe d'animation. Par votre présence sur le terrain, vous êtes une personne ressource reconnue pour vos compétences techniques et constitué.e un relais essentiel entre l'école, les animateurs et le référent du secteur.

Plus précisément, vous aurez à votre charge les missions suivantes :

§ Encadrer, animer et coordonner une équipe d'animation :

- Animer, construire et maintenir une dynamique de groupe

- Accompagner, encadrer et superviser au quotidien le travail des animateurs, des intervenants et des encadrants

- Répartir les tâches de chacun lors des temps libres encadrés (temps méridien, goûters, loisirs).

- Veiller à la formation des animateurs et au suivi des stagiaires

- Gérer les conflits

§ Réaliser un projet pédagogique, construire un planning d'animation avec les animateurs à destination des enfants, des écoles maternelles et/ou élémentaires de la Ville d'Epernay (jeux divers, animations culturelles et associatives, semaine du goût, semaine du développement durable, fraich'attitude, etc.) et l'évaluer.

§ Rédiger le bilan de fonctionnement semestriel et annuel périscolaire et la synthèse d'activité.

§ Rédiger les différentes fiches de projet.

§ Assister le référent du secteur et/ou le Directeur de l'ACM extrascolaire le cas échéant

- Suivre les états de présence des enfants

- Assurer les états de présence des animateurs conformément au respect des horaires et à la réglementation des ACM

- Accompagner l'équipe d'animation pendant le temps méridien

- S'assurer du bon fonctionnement et du respect du matériel et des bâtiments de l'ACM

- Faire remonter toute difficulté rencontrée au référent de secteur et/ou au directeur de l'ACM le cas échéant

Formations et expériences requises

Titulaire d'un diplôme BAFD minimum ou équivalent, vous êtes capable de situer votre engagement dans le contexte social, culturel et éducatif. Vous devez être en mesure de conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif de la structure. La direction du personnel fait également partie des responsabilités, nécessitant des compétences en gestion d'équipe. De plus, vous devez savoir développer des partenariats et assurer une communication fluide et efficace. Enfin, il est essentiel de savoir assurer la gestion de l'accueil, garantissant ainsi un service de qualité aux usagers.

Nous recherchons un.e candidat.e accueillant.e et exemplaire dans son langage comme dans son attitude de manière générale. La créativité et l'imagination sont essentielles pour apporter des idées novatrices et améliorer les processus. Une expérience antérieure dans un poste similaire serait un plus.

Disponible, vous saurez vous adapter à tous les sites d'affectation.

Comment postuler ?

Merci d'adresser avant le 05 juillet 2024, votre candidature (lettre de motivation avec un CV) à :

Madame la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, Avenue de Champagne BP

505, 51331 Epernay cedex.

Postuler en ligne

Documents
directeurs-des-acm-periscolaires-externe.pdf